

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE  
CC BEAUCE VAL DE LOIRE

Commune de MUIDES SUR LOIRE

VERSION D'APPROBATION  
Novembre 2025

Sources : DGI, Cadastre, juil. 2023  
Réalisation : VILLE OUVERTE • Novembre 2025



- Espace Boisé Classé à préserver (L113-1)
  - Emplacement réservé (L151-41)
  - Batiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
  - Patrimoine à préserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19)
  - OAP sectorielles
  - Patrimoine bâti
  - Petit patrimoine
  - PPRI (Zone inondable A - secteurs d'aléa 1 à 4)
- 
- UA / Zone urbaine : Secteur de bâti ancien de centre bourg
  - UBb / Zone urbaine : Secteur résidentiel mixte
  - UCa / Zone urbaine : Secteur à prédominance pavillonnaire dense
  - UCb / Zone urbaine : Secteur à prédominance pavillonnaire aérée
  - UH / Zone urbaine : Secteur urbanisé mixte des hameaux et villages
  - UE / Zone urbaine : Secteur d'équipements publics/collectifs (sportifs, pédagogiques, de loisirs)
  - UXc / Zone urbaine : Secteur d'activités économiques commerciales
  - UJ / Secteur de jardins, vergers, etc.
- 
- N / Zone naturelle à préserver en raison de la qualité paysagère et environnementale des sites ou de l'existence d'une exploitation forestière
  - Ne / Secteur naturel à vocation d'équipement
  - Ni / Secteur naturel à vocation d'activité touristique ou de loisirs/sport
  - Nj / Secteur naturel de jardin
- 
- A / Secteur agricole
  - Ac / Secteur de carrière

